

CLIP PG2

Détecteur de mouvements PIR Rideau, radio
PowerG



Visonic®

Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

Le CLIP PG2 est un détecteur PIR rideau sans fil, petit et élégant conçu pour l'intérieur et facile d'installation.

Une technologie moderne est employée pour insérer trois détecteurs différents dans un boîtier unique, chacun d'eux étant programmable pour des performances optimales à l'endroit de montage indiqué. Il en résulte de meilleures performances et presque aucune fausse alarme.

La qualité supérieure de ce détecteur est due à l'application d'une version améliorée de l'algorithme breveté (TMR) du **True Motion Recognition™**. Cette méthode avancée d'analyse de mouvements permet au CLIP PG2 de faire la distinction entre les vrais mouvements du corps humain et toute autre perturbation pouvant déclencher une **fausse alarme**.

Le CLIP PG2 comprend les fonctionnalités suivantes:

- Protocole de communication PowerG bidirectionnel
- Très faible consommation
- Compensation de température commandée par microprocesseur
- Chambre étanche protégeant le système optique
- Autoprotection à l'ouverture
- Autoprotection à l'arrachage en option
- Protection contre la lumière blanche
- Boîtier élégant et solide
- Indication de qualité du lien RF

Les modèles de couverture détaillés et les alternatives de montage sont illustrés par les Figures 2 à 6.

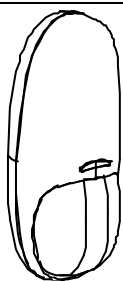


Figure 1. Vue générale du CLIP PG2

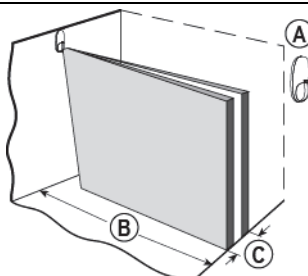


Figure 2. Rideau mural

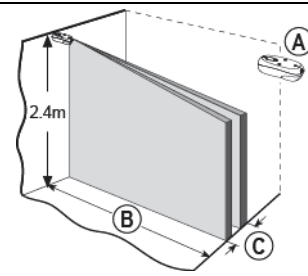


Figure 3. Rideau plafonnier

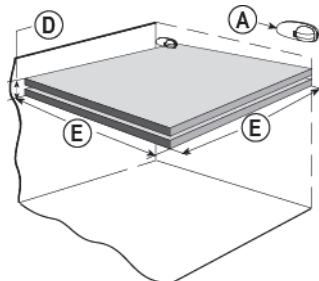


Figure 4. Rideau de couverture

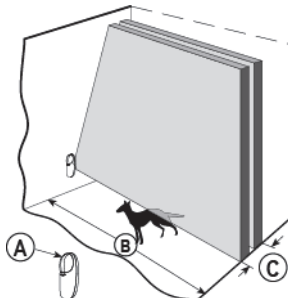


Figure 5. Rideau / Passage animal

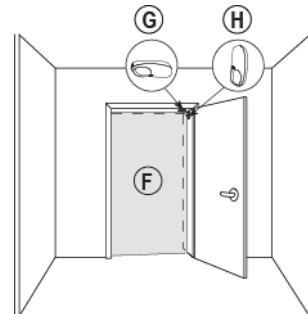


Figure 6. CLIP PG2 sur le chambranle interne

A. Haut

B. 6 m (20ft) distance maximale

C. 1 m (3.3 pi) largeur maximale

D. 0.5 m (1.65 pi) largeur maximale

E. 3.6 m (12 pi) distance maximale

F. Rideau de détection

G. Option A

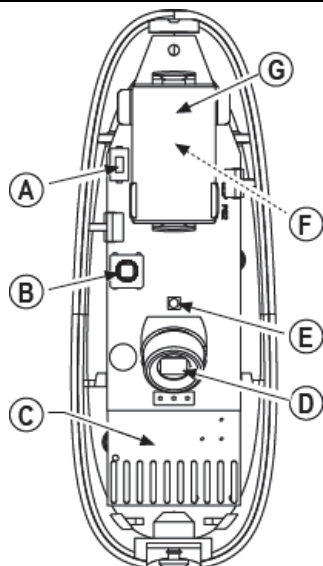
H. Option B

2. INSTALLATION

2.1 Instructions Générales

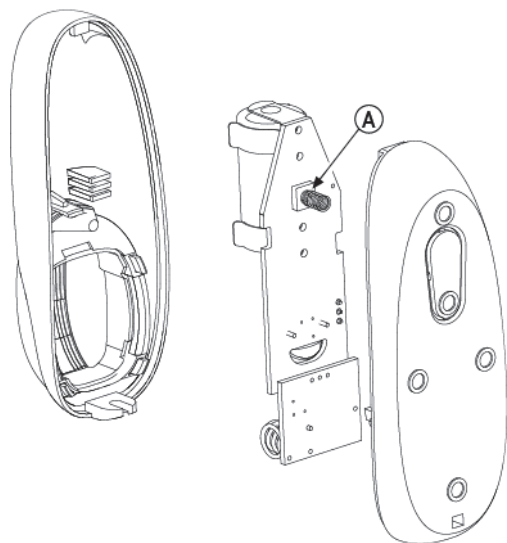


2.2 Montage Régulier



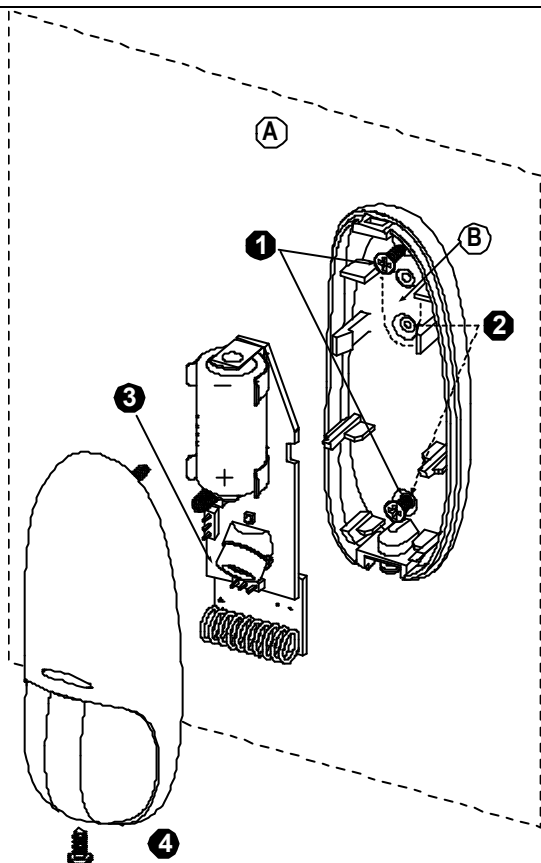
- A. Appuyez le bouton
B. Autoprotection à l'ouverture l'arrachage (optionnel)
C. Module RF
D. Capteur
E. Voyants lumineux
F. Autoprotection à l'arrachage (optionnel)
G. Batterie en Lithium 3 Volt

Figure 7. Vue Interne



- A. Autoprotection à l'arrachage
Une alerte sabotage est déclenchée si la base se décolle du mur.

Figure 8. Retour auto protection (Arrière) Vue



1. Percez deux trous dans la surface de montage et fixez le socle avec deux vis.
2. Pour l'autoprotection à l'ouverture (optionnel), percez deux trous et fixez avec deux vis.
3. Placez le PCB à l'endroit approprié dans la base.
4. Insérez la vis pour fixer le couvercle à la base.

- A. Surface de montage B. Segment de séparation

Figure 9. Montage de surface

ATTENTION!

L'autoprotection à l'arrachage ne fonctionne que lorsque le segment de séparation est fixé au mur par une vis.

REMARQUE:

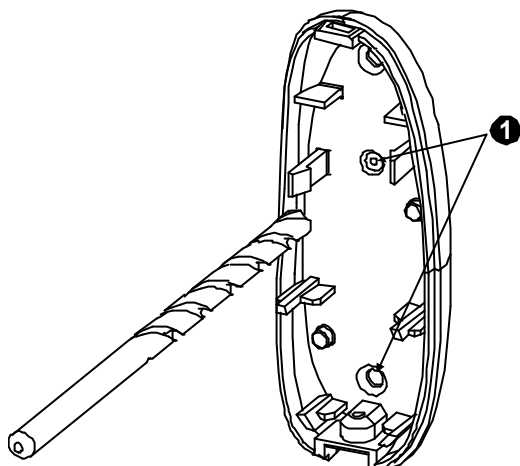
- 1) Après le montage, vérifiez qu'il ne reste aucun vide dans le boîtier du détecteur. Par exemple autour des trous des vis.
- 2) Enlevez la batterie avec vos doigts, pas avec un tournevis.

Attention!

Il y'a risque d'explosion si la batterie n'est pas remplacée par une autre du même type. Après usage, disposez de la batterie selon les instructions du fabricant.

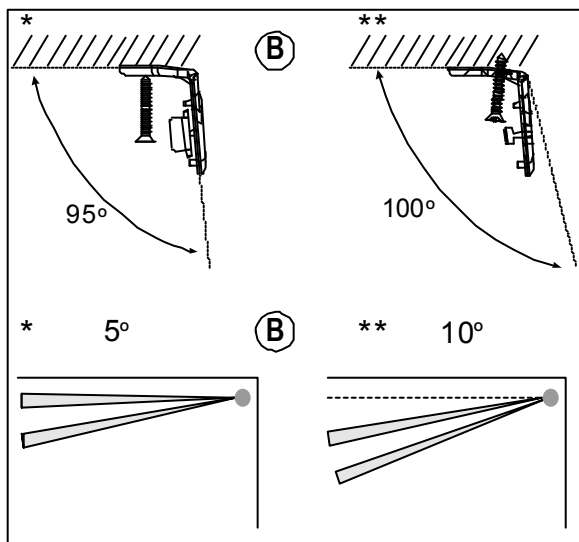
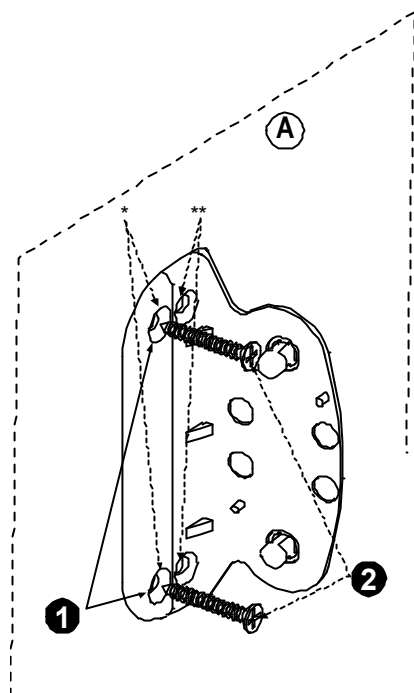
2.3 Montage en support

Remarque: Lors du montage en support, l'interrupteur arrière devient inactif.



1. Percez deux trous de 7mm (1/4") aux endroits marqués

Figure 10. Perçage des trous



1. Percez deux trous dans la surface de montage.
2. Fixez le support avec deux vis.

A. Montage de surface

B. Vue de dessus

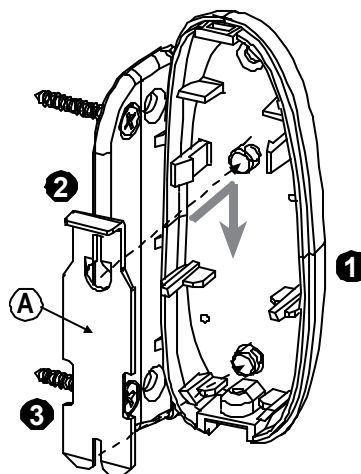
Remarque:

Le support offre deux options de montage

Pour une couverture d'angle optimale:

- * Utilisez ces deux trous pour modifier l'angle de couverture de 5° loin du mur
- ** Utilisez ces deux trous pour modifier l'angle de couverture de 10° loin du mur

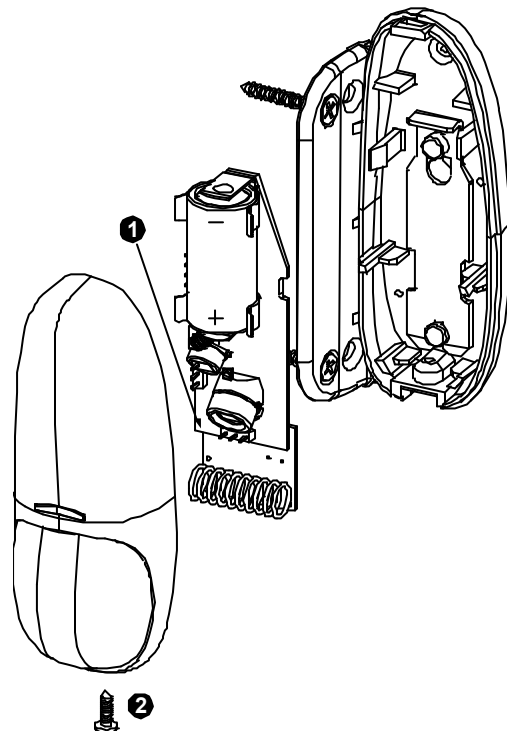
Figure 11. Montage du support à la surface



1. Placez les fentes de base sur les deux broches de support.
2. Placez la plaque de verrouillage sur les deux broches.
3. Fixez la plaque de verrouillage en appuyant vers le bas.

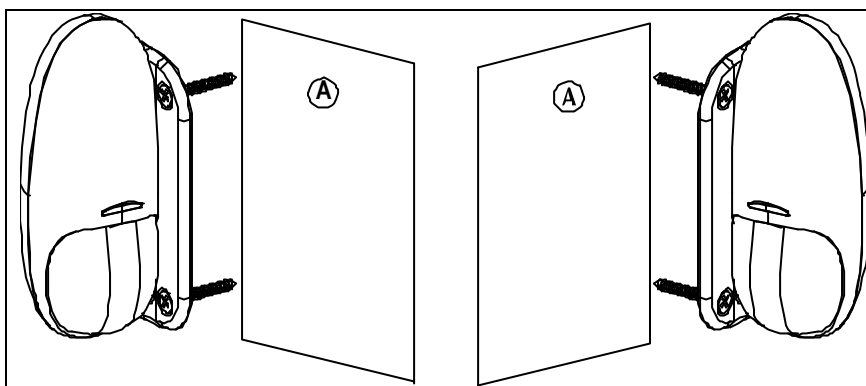
A. Plaque de verrouillage

Figure 12. Fixer la plaque de verrouillage à la base



1. Insérez correctement le PCB dans la base
2. Insérez la vis pour fixer le couvercle à la base.

Figure 13. Montage du couvercle à la base

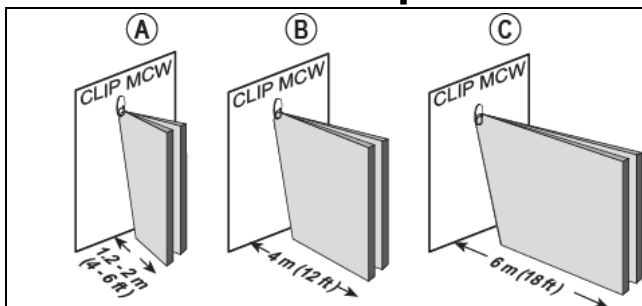


A. Fenêtre

Remarque: Le CLIP PG2 peut être monté sur toutes les faces de la fenêtre.

Figure 14. Montage sur les deux faces d'une fenêtre

2.4 Définition du champ de couverture



Le CLIP PG2 peut être programmé pour choisir l'un des trois champs en fonction du type d'installation, pour les poutres de rideau (voir Figure 15, partie 2.7).

A. Champ minimum

B. Champ moyen

C. Champ maximum

Figure 15. Diagramme de réglage du champ

2.5 Test de marche

- Montez le couvercle et serrez la vis. Attendez que le détecteur se stabilise (les voyants lumineux arrêtent de clignoter environ 1 minute après fermeture du couvercle).
- Marchez lentement jusqu'au bout de la zone rideau (dans des directions contraires). Le voyant lumineux s'allume pendant 3 secondes environ chaque fois que vous entrez ou sortez d'un faisceau rideau.

Important: Faites le test de marche au moins une fois par semaine pour vous assurer du bon fonctionnement du détecteur.

REMARQUE: Après fermeture du couvercle, le détecteur entre en période d'essai de 15 minutes - Mode essai. Dans ce mode, les voyants lumineux clignotent à chaque détection, indépendamment du réglage des cavaliers à LED, et le détecteur émet à chaque détection.

2.6. Enregistrement

Reférez vous au Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure prévue par l'option «02:ZONES/PERIF» du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement la procédure.

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez «02:ZONES/PERIF»	Sélectionnez l'option «AJOUT NOUV PERIF» Voir Note (1)	Enregistrez l'appareil et entrez son ID	Sélectionnez le numéro de la zone désirée	Configurez la zone de localisation et le type, ainsi que les paramètres carillon	Configurez le détecteur
02:ZONES/PERIF	AJOUT NOUV PERIF PERIPHERIQUES ↓ MODIF PERIF	ENREGIS.MAINT ou ENTR ID:XXX-XXXX	03:Délect IR ID No. 122-XXXX	03.EMPLACEMENT 03.TYPE.D.ZONE 03.CONF.CARILL. 03.PARAM.D.L'AP PAR.	Voir Remarque (2)
⇒ signifie défiler et sélectionner OK					

REMARQUE:

[1] Si le détecteur est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres par l'option «MODIF. APPAREIL» voir étape 2.

[2] Sélectionnez l'option «PARAM.D.L'APPAR.» et référez vous à la partie 2.7 pour configurer les paramètres du détecteur.

2.7. Configuration des paramètres du détecteur

Entrez dans le **PARAM.D.L'APPAR.** menu et suivez les instructions de configuration du détecteur CLIP PG2 telles qu'énoncées dans le tableau suivant.

Option	Instructions de configuration
LED d'alarme	Paramétrez l'activation de l'alarme LED. Paramètres optionnels: LED ACTIVÉE (par défaut) et LED DÉSACTIVÉE.
COUVERTURE IR	Choisissez l'un des trois champs en fonction du type d'installation, pour les poutres rideau. Sélectionnez "Maximum" pour un champ de 6 mètres, sélectionnez "Moyen" pour un champ de 4 mètres, ou sélectionnez "Minimum" pour un champ de 2 mètres. Paramètres optionnels: Maximum (par défaut), Moyen et Minimum.

Paramètres optionnels: PAS Actif (par défaut), OUI – pas de délai, OUI + délai de 5s, OUI + délai de 15s, OUI + délai de 30s, OUI + délai de 1m, OUI + délai de 2m, OUI + délai de 5m, OUI + délai de 10m, OUI + délai de 20m et OUI + délai de 60m.

3. TEST DE DIAGNOSTICS LOCAUX

- Séparez la base du couvercle (voir Figure 8).
 - Remettez le couvercle pour fermer l'autoprotection et fixez le couvercle avant à la base avec la vis de fermeture du boîtier (voir Figure 9).
 - Le CLIP PG2 se stabilise pendant 1 minute. Pendant ce temps, le voyant rouge clignote.
 - Faites un test de marche sur la zone de couverture. Traversez la zone de couverture dans les deux sens, le voyant rouge s'allume, suivi de trois clignotements chaque fois que votre mouvement est détecté.
- Le tableau suivant indique la force du signal.

Réponse LED	Réception
Voyant vert clignote	Fort
Voyant orange clignote	Bon
Voyant rouge clignote	Limité
Pas de clignotement	Pas de signal

IMPORTANT! Assurez une bonne réception. Par conséquent, une force de signal "limitée" n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal "limité", déplacez le et testez le jusqu'à ce que vous ayez un signal "bon" ou "fort".

Remarque: Pour avoir des instructions de test diagnostic détaillées, reportez-vous au guide d'installation du panneau de contrôle.

4. COMMENTAIRES SPECIAUX

Même le détecteur le plus sophistiqué peut être mis en échec ou ne pas signaler à cause: d'une panne de courant DC/mauvaise connexion, du masquage intentionnel de la lentille, de l'interférence avec le système optique, d'une sensibilité réduite à une température ambiante semblable à celle du corps humain et le défaut de fonctionnement d'une composante.

La liste ci-dessus contient la plupart des causes de non-détection d'intrusion, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Il est par conséquent recommandé que le détecteur et le système d'alarme tout entier soient contrôlés chaque semaine pour s'assurer de leur fonctionnement.

Un système d'alarme ne doit pas être substitué à l'assurance. Les propriétaires et locataires de maisons devraient être assez prudents pour préserver leur vie et leurs biens, bien qu'étant protégés par un système d'alarme.

5. CONFORMITE AUX NORMES

Compliance with Standards



Europe (CE): EN 300220, EN 50131-1 Grade 2, Class II. EN 301489, EN 50130-4, EN 60950, EN 50131-2-2, EN 50130-5, EN 50131-6

Le MC-302 PG2 est compatible aux exigences RTTE - Directive 1999/5/EC du Parlement Européen et du Conseil du 9 Mars 1999 et à la norme EN50131-1 Grade 2 Classe II.

Certifié par le Dutch testing and certification body *Telefication BV*.

Cote de sécurité EN 50131-1

Grade 2

Classe environnementale EN 50131-1

Classe 2

AVERTISSEMENT! Tout changement ou modification effectuée sur cet appareil sans l'approbation de la partie responsable de la conformité pourrait annuler la capacité pour le propriétaire de le faire fonctionner.

La documentation technique, selon les recommandations de la procédure d'évaluation de Conformité Européenne est conservée à l'adresse suivante:

UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. Téléphone : +44(0)845 0755800 TELECOPIE: +44(0)845 0755801



Déclaration de Recyclage de Produit W.E.E.E.

Pour obtenir des informations sur le recyclage de ce produit, contactez la société qui vous l'a vendu. Si vous vous débarrassez de ce produit mais ne l'envoyez pas en réparation, alors assurez vous qu'il est renvoyé et identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ordinaires.

Directive 2002/96/EC sur les déchets électriques et les équipements électroniques.

ANNEXE: SPECIFICATIONS

OPTIQUE

Type de détecteur

Capteur pyroélectrique à faible bruit et double élément

Nombre de faisceaux de rideaux

2

Positions de montage

Voir Figures 2 à 6

Réglages de champ

Maximum (6m), Moyen (4m) et Minimum (1.2-2m) (configurés à distance)

Batterie interne

Batterie en Lithium de 3v, type CR-123A ou équivalent

Remarque: Pour des installations UL utilisez Panasonic, Sanyo, GP ou Varta uniquement. N'utilisez que les batteries suscitées.

Capacité Nominale de la Batterie

1450 mA/h

Durée de vie de la batterie (à usage typique)

7 ans

FONCTIONNEL

Indications visuelles:

Période d'alerte

RADIO

Bande de fréquence (MHz)
Protocole de communication
Supervision
Alarme autoprotection

MONTAGE

Hauteur
Options d'installation
ACCESSOIRES

ENVIRONNEMENTAL

Protection RFI
Température de fonctionnement
Températures de stockage
Humidité

PHYSIQUE

Taille (H x W x D)
Poids (avec la batterie)
Couleur

BREVETS

Voyants lumineux rouges pendant environ deux secondes dès détection de mouvement en mode test de marche et environ 0.2 secondes pour les messages d'alerte.

Le voyant rouge clignote pendant la période de stabilisation dès la mise sous tension (approximativement 1min), ou après avoir remis le couvercle et appuyez l'interrupteur de sécurité).

Le voyant rouge ne s'allume pas pendant la transmission des messages de surveillance. Approximativement 2 seconds

Pour l'Europe et le reste du monde: 433-434, 868-869 **USA:** 912-919

PowerG

Signalisation pendant des intervalles de 4 minutes

Se déclenche à la détection d'un événement et à l'apparition de tout message consécutif, jusqu'à ce que l'autoprotection soit rétablie

1.8 - 2.4 m (6 - 8 pi).

Voir Figures 9 à 13

BR-1: Support pivotant monté en surface, réglable de 30° vers le bas et 45° vers la gauche/45° vers la droite.

BR-2: BR-1 avec un adaptateur d'angle

BR-3: BR-1 avec un adaptateur de plafond

de >20 V/m à 2000 MHz, excepté les fréquences intra bande

-10°C à 50°C (14°F à 122°F) à l'intérieur

-20°C à 60°C (-4°F à 140°F)

Humidité moyenne approximative d'environ 75% sans condensation. 30 jours durant l'année, l'humidité approximative varie entre 85% et 95% sans condensation.

105 x 35 x 30 mm (4-1/8 x 1-3/8 x 1-3/16")

60 g (2.1 oz).

Blanc

Brevets américains 5,693,943 • 6,211,522 • D445,709 (un autre brevet en instance)

WARRANTY

Visonic Limited (le < fabricant >) garantit ce produit (le < produit >) exclusivement à l'acheteur d'origine (l' < acheteur >) et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant. Cette garantie est absolument subordonnée au produit ayant été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Selon le point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit correctement installé et adéquatement entretenu réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRESENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITE, QU'ELLES SOIENT ECRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. N AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRESENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUSSE, COMME SUSCIT.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BENEFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE DE L'ACHETEUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ETE INFORME DE LA PROBABILITE DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITE POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LESIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DECLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNE NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITE MAXIMALE DU FABRICANT (SIL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

Au moment d'accepter la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. **La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible.** Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

Avvertissement: L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



Visonic®

VISONIC LTD. (ISRAEL): BP 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. TELEPHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. TEL: (0845) 0755800 FAX: (0845) 0755801.

SUPPORT PRODUIT: (0845) 0755802

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF, TEL.: +49 (0)211 600696-0, FAX: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLIGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAGNE.

TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es

SITE WEB: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2012 CLIP PG2, D-303967 (Rev 0, 5/12) Traduit de D-303370 Rev. 3